

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 21 DÉCEMBRE 2024

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,  
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,  
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,  
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,  
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,  
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,  
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE,  
M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER,  
M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,  
Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE,  
M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGault,  
Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD,  
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Christine LAGRANGE,  
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM  
M. Kader BELHADJ par Mme Isabelle PORTEFAIX pendant la présentation de la délibération  
n°2  
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO  
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI  
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS  
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGault  
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE  
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE  
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

**ETAIENT EXCUSE(E)S :**

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001c096-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001c096-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

## 5

### **FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2025 du Budget Annexe des Locations Commerciales.**

**M. PEYRE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe des Locations Commerciales.

### **III. BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS COMMERCIALES**

Ce budget est soumis au plan comptable M4 (Service à caractère industriel et commercial, S.P.I.C.).

Pour rappel, la gestion des locaux commerciaux des halles centrales a été reprise en régie le 1<sup>er</sup> mars 2019 et permet d'améliorer l'accueil des commerçants et de leurs clients, notamment par la réalisation d'importants travaux de rénovation, sans augmentation des loyers.

Ainsi depuis 2019, ce même budget annexe des « Locations Commerciales » regroupe à la fois la gestion des baux, qui retrace les opérations budgétaires et comptables relatives à l'exploitation du parking de l'îlot Persil et la gestion des biens immobiliers donnés en location par la Ville et la gestion des halles.

Le projet de budget primitif 2025 est établi en hors taxes et s'équilibre en recettes et dépenses, toutes sections confondues, à la somme de **1 165 251 €**.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

#### **A. Les recettes**

Les recettes de **fonctionnement** sont proposées à hauteur de 936 251 € :

- Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » pour 388 850 €. Il reprend les loyers encaissés et la refacturation de charges sur les Halles centrales ;
- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » pour 81 351 €. Ce chapitre est constitué par le revenu des immeubles ;
- Chapitre 74 « Dotations, Subventions et Participations » pour 466 050 € correspondant à la subvention d'équilibre du Budget Principal.

La section d'**investissement** est constituée des recettes relatives aux dépôts et cautionnements reçus pour 12 000€ (chapitre 16), au dépôt et cautionnement versés pour 8 000€ (chapitre 27), au virement de la section de fonctionnement de 180 420 € (chapitre 021) et à la dotation aux amortissements (28 580 €), soit un montant de 229 000 €.

## B. Les dépenses

En **fonctionnement**, il est proposé d'inscrire un montant total de 936 251 €, décliné comme suit :

● Chapitre 011 : charges à caractères général	454 941 €
● Chapitre 012 : charges de personnel	261 500 €
● Chapitre 65 : charges de gestion courantes	8 810 €
● Chapitre 67 : charges exceptionnelles	2 000 €
● Chapitre 023 : virement à la section d'investissement	180 420 €
● Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	28 580 €

Globalement, le chapitre 011 (454 941 €) concerne les frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles.

De leurs côtés, les charges de personnel au chapitre 012 atteignent 261 500 K€.

Enfin, les dépenses d'**investissement** (229 000 €) reprennent le reversement des dépôts et cautionnements reçus pour 20 000 € (chapitre 16) et l'inscription de 209 000 € sur le chapitre des immobilisations corporelles (21) notamment pour la réalisation de petits entretiens de maintenance (remplacement de carreaux façades, peinture, vitres ...).

Ces propositions sont retracées en annexe 3.

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales** et notamment l'article L.2121-29,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** le Budget Primitif 2025, toutes sections confondues, pour le budget annexe des Locations Commerciales, la somme de **1 165 251 €** en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

### **ADOpte**

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Le Maire  
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance  
M. David FOURNIER

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 23 DÉCEMBRE 2024**

**ACTE PUBLIE LE 24/12/2024**